



VERNaison
ENTRE LÔNES & COTEAUX

Vernaison, le 5 octobre 2022

**CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 11 OCTOBRE 2022
à 19 H 30
Mairie - Salle du conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RAPPORTS

1 – SECURITE – POLICE MUNICIPALE

4.1 Implantation d'un centre de supervision urbain mutualisé entre les communes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis Laval et Vernaison – Convention d'entente intercommunale

2 – POLE AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

2-1 SMIRIL avenant à la convention de 1999

2-2 SMIRIL : Communication du rapport annuel 2021 du Président du Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes (SMIRIL)

3 – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire
Julien VUILLEMARD



Mairie de Vernaison
24, place du 11 Nov. 1918 et du 8 Mai 1945
69390 Vernaison



04 72 30 50 00



mairie@vernaizon.fr